

France-Cayenne: Engineering works and construction works

OJ S 86/2015 05/05/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: DEAL de la Guyane

Postal address: CS 76003, rue du Vieux Port

Town: Cayenne

Postal code: 97306

Country: France

Contact person: M. Ben Amer

For the attention of: M. le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane

E-mail: karim.ben-amer@developpement-durable.gouv.fr

Telephone: +594 594255801

Fax: +594 594378309

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: DEAL de Guyane

Postal address: CS 76003, rue du Vieux Port

Town: Cayenne

Postal code: 97306

Contact person: Service: accueil

Telephone: +594 594398000

Fax: +594 594317420

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Environment

Housing and community amenities

Other: Autres infrastructures

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Rn2 Construction du pont de la Comté.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Commune de Roura - rn2 au Pr36.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les travaux concernent la construction du pont sur la Comté sur la Rn2 au Pr36. L'Ouvrage à deux voies de circulation est du type bipoutre mixte acier/béton, et d'une longueur totale de 134,70 m (3 travées).

II.1.6. CPV code(s)

45220000 Engineering works and construction works

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Quantités principales:

Coffrages béton: 2 000 m²

bétons: 1 200 m³

armatures pour bétons: 200 tonnes

acier pour ossature de tablier: 300 tonnes

tubes diamètre 1 016 ou 1 524 mm: 40 tonnes

palplanches: 47 tonnes.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

- * Origine du financement: BOP 203
- * Une avance de 20 % pourra être accordée au titulaire;
- * Les prix seront révisables (index Tp02: Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation);
- * Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde;
- * Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours;

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu:

- soit avec un prestataire unique;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: * Il sera fait application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation;

* En application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics, l'exécution du marché comporte une clause sociale obligatoire visant à l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi.

* Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics;

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Justifications fixés à l'article 45 du code des marchés publics à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'entreprise générale, soit en tant que membre d'un groupement:

- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants,
- toutes les rubriques de l'imprimé Dc1 à compléter et à signer;
- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, rubriques a, b, c, D2 et G de l'imprimé Dc2 à compléter;

Conformément à l'article 46.3 du code des marchés publics, le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise, dans un délai de 10 jours à compter de la date d'envoi de la lettre en recommandé avec avis de réception par le représentant du pouvoir adjudicateur, les certificats et attestations visés au 1et II dudit article.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Rubrique D1 de l'imprimé Dc2 à compléter attestations d'assurance "Responsabilité civile".

Minimum level(s) of standards possibly required: Des certificats de qualifications professionnelles,

la preuve de la capacité professionnelle du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. A cet effet, et pour certains renseignements ou documents exigés ci-dessus, il peut être utilisé les modèles, mis à jour à partir de novembre 2002, disponibles sur le site Internet du Ministère en charge des Finances (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Effectifs moyens annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années;

déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'études et de recherche de son entreprise.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques, le candidat peut fournir tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur. Le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de Sous-Traitance). Le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance).

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La prise en compte de l'environnement au regard du SOPRE;. Weighting 15
2. La valeur technique des prestations, appréciée au vu du contenu des éléments techniques et du SOPAQ demandés au 3-1 ci-dessus.. Weighting 20
3. Le prix des prestations;. Weighting 65

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate 26.6.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: Deal973/Sisr/Uir/2015 /Compte no1

Autres informations:

- les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés. Dans le cas où les candidatures, les offres et tous les documents associés seraient issus d'une traduction en français, celle-ci sera certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté;
- unité monétaire utilisée, l'euro;
- a titre indicatif, les travaux commenceront vers novembre 2015 pour une durée de 10 mois;

Modalités d'ouverture des offres

* L'Ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires:

- le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre;

— les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Deal973/Sisr/Uir/2015/Compte no1", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation;

Conditions de remise des offres ou des candidatures:

— si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts;

— si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'Offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé;

— la copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde" ;

— les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues;

— le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique;

— dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15.6.2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément;

Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Deal973/Sisr/Uir/2015 /Compte no1", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.4.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cayenne

Postal address: 7 rue Schoelcher, BP 5030

Town: Cayenne

Postal code: 97305

E-mail: greffe.tacayenne@juradm.fr

Telephone: +594 594254970

Fax: +594 594254971

Internet address: <http://www.ta-cayenne.juradm.fr/ta/cayenne/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

Référé pré-contractuel: depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative);

Référé contractuel: 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative);

Recours pour excès de pouvoir: dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative);
Recours de plein contentieux: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.4.2015